

# Vous vous retrouvez face à une situation d'impayé de loyer ?



Les travailleurs sociaux de  
la Caf des Yvelines vous accompagnent  
dans vos démarches d'impayés de loyer

*Informations réservées aux bénéficiaires  
de l'Allocation logement familiale (Alf)*



**3230**

Service gratuit  
+ prix appel

Vous êtes confronté à une situation d'impayés de loyer, retrouvez quelques adresses utiles à vos démarches (demande de logement, réduction des dépenses d'énergie, dossier de surendettement) :

## **Demande de logement social / Démarches de relogement**

Les demandes de logements sociaux peuvent être faites :

- en mairie ;
- en ligne sur le site : [www.demande-logement-social.gouv.fr](http://www.demande-logement-social.gouv.fr).

## **Droit au Logement Opposable (DALO)**

Pour tout savoir sur le droit au logement opposable, rendez-vous sur le site [www.yvelines.gouv.fr](http://www.yvelines.gouv.fr), rubrique Logement/Accéder à un logement social/Faire valoir son droit au logement (Dalo).

Vous avez la possibilité de remplir le formulaire Cerfa N°15036\*01 qui vous permet de faire un recours afin de faire valoir vos droits à un logement.

Le dossier doit être envoyé au secrétariat de la commission de médiation DALO des Yvelines, à l'adresse ci-dessous :

TSA 56790 - 95905 CERGY-PONTOISE Cedex 9.

## **Action logement**

Si vous êtes salarié, vous pouvez candidater à un logement sur le site d'Actionlogement :

[www.al-in.fr](http://www.al-in.fr).

## **Balae**

Pour les agents de la Fonction publique d'État, une bourse au logement est accessible sur le site :

[www.balae.logement.gouv.fr](http://www.balae.logement.gouv.fr).



## **Comité Local pour Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ) (pour les 18 à 30 ans)**

Les CLLAJ proposent aux jeunes de 16-30 ans de leur territoire, et ce quelle que soit leur situation socioprofessionnelle et personnelle, des conseils, de l'information, un lien vers les partenaires, un accompagnement pour leur permettre l'accès aux droits et à une solution logement adaptée.

Les CLLAJ des Yvelines :

15 rue Pierre Panloup - 78130 Les Mureaux

Tél. : 01 34 74 22 81

24 rue du Maréchal Joffre - 78000 Versailles

Tél. : 01 39 02 75 09 25

AV Paul Vaillant-Couturier - 78190 Trappes

Tél : 01 30 16 27 80

## **ADIL (Association Départementale d'Information sur le Logement)**

Informations et conseils juridiques

4 Rue Saint-Nicolas - 78000 Versailles

Tél. : 01 39 50 84 72

## **Point justice (ex point d'accès aux droits)**

Présence d'écrivains publics, juristes, notaires, avocats...

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site du

Conseil départemental de l'accès aux droits des Yvelines :

[www.cdad-yvelines.justice.fr](http://www.cdad-yvelines.justice.fr).

## **Point conseil budget (PCB)**

Les Points conseil budget sont des lieux d'accueil labellisés par l'État qui permettent de lutter contre la précarité et le surendettement. Pour plus d'informations, consultez le site : <https://solidarites.gouv.fr/point-conseil-budget-pcb>.



## Banque de France

Les demandes de dossier de surendettement peuvent être faites :

- par courrier : Banque de France TSA 50120 75035 Paris Cedex 01 ;
- en ligne sur le site : <https://accueil.banque-france.fr/>.

Pour tout renseignement :

Succursale départementale

50 boulevard de la Reine 78000 VERSAILLES

Tél. : 01 46 41 15 00

## Travailleurs sociaux de la Caf

Une équipe de professionnels d'action sociale est à votre disposition. Ces derniers sont à votre écoute pour :

- vous informer sur l'ensemble de vos droits ;
- vous conseiller ;
- vous orienter.

Aucune démarche de votre part à effectuer, les travailleurs vous contacteront pour vous proposer un rendez-vous

## Conseil départemental des Yvelines

Un numéro unique dédié pour s'informer, réaliser ses démarches et bénéficier d'un accompagnement personnalisé : Allo solidarité 01 30 836 836.

## Maitrise de l'énergie

Pour réduire vos dépenses énergétiques et obtenir des conseils :

- [www.energies-solidaires.org](http://www.energies-solidaires.org) ;
- [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr) ;
- [www.faire.gouv.fr...](http://www.faire.gouv.fr...)

